

OFFRE DE STAGE :

Etude sociohistorique de la fédération Nature et Progrès

Contexte :

L'association Nature et Progrès s'inscrit dans la galaxie des alternatives à la modernisation agricole depuis les lendemains de la Seconde Guerre mondiale. Elle est créée en 1964 par des praticiens (médecins, ingénieurs, vétérinaires) établissant des liens entre les conditions de productions agricoles productivistes et la santé des sols et des humains. Ces fondateurs influencés à l'origine par différents courants fondateurs de l'agriculture biologique et par le courant naturiste du 19^e siècle, préconisent une démarche expérimentale et scientifique, ainsi qu'une diversité des pratiques au sein de l'agriculture biologique. L'association se distingue également par son refus de toute attache commerciale et prône des liens étroits entre producteurs et consommateurs.

Si à Nature et Progrès, les militant.es se transmettent et revendiquent avec fierté « l'histoire de l'association », c'est souvent d'une histoire fragmentaire, esquissée à gros traits qu'il s'agit, peu sourcée, ni par des documents internes, ni par des références scientifiques.

Les travaux universitaires, pour leur part, se cantonnent principalement à la fondation et à la première décennie de l'association (Woos, 2007 ; Vrignon, 2021), laissant dans l'ombre les périodes suivantes

Les 60 ans de la fédération Nature et Progrès sont l'occasion de produire un travail de recherche et d'écriture de cette histoire.

L'étude à mener :

A travers l'étude des documents internes de l'association (compte-rendu d'Assemblées Générales, de Conseils d'Administration, de congrès), des études scientifiques, de la revue *Nature et Progrès*, mais aussi le témoignage d'acteurs historiques de l'association, il s'agira d'écrire l'histoire de l'association, c'est-à-dire l'évolution de ses objectifs, types de publications, gouvernance, sociologie des adhérent.es, partenariats, choix de ses combats militants, etc. Une attention particulière sera accordée aux différentes tendances qui émaillèrent la vie de la fédération, aux débats internes, et aux contraintes qui pesèrent sur les grandes orientations adoptées.

Par une mise en perspective sociohistorique des politiques agricoles et des contestations agri-environnementales, ainsi que de la structuration institutionnelle de l'agriculture biologique et l'évolution de son secteur économique, il s'agira d'étudier les rôles successifs de Nature et Progrès dans le paysage et les dynamiques de la Bio en France de 1964 à nos jours.

Trois périodes seront dégagées dans l'étude.

Durant la première grande période de l'association (1964-1978), il s'agira de rendre compte de l'élaboration d'une alternative technique à l'industrialisation de l'agriculture, laquelle conduit l'association à devenir un pôle majeur de l'écologie politique naissante. Comment la jeune association définit l'agriculture biologique, dans ses aspects techniques et ses principes, et comment diffuse-t-elle ce nouveau modèle alternatif et ses valeurs ? L'étude pourra notamment s'intéresser à la réalisation par l'association du premier cahier des charges au monde pour l'agriculture biologique. Parallèlement, elle se demandera comment l'extension des questions agronomiques à des questions écologiques plus globales - notamment portées sur la place publique à travers les congrès de Nature et Progrès - modifie-t-elle la sociologie et les combats portés par l'association ?

Durant la deuxième période, certainement la plus méconnue et que l'on peut faire débuter en 1978 avec la professionnalisation de la bio (création de la Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques, la FNAB), on s'intéressera au travail de reconnaissance institutionnelle mené auprès du ministère de l'Agriculture et l'Europe en lien avec les autres structures de la bio (Piriou, 2002) et au processus parallèle de différenciation au sein de ce nouveau champ (nouveaux cahiers des charges et structuration des processus d'attribution de la mention Nature et Progrès). La vie de la fédération est alors marquée concomitamment par l'augmentation du nombre de détenteurs de la mention et la diminution du nombre d'adhérents en raison de la multiplication de structures se positionnant dans le champ des questions écologiques ou de l'agriculture biologique. Cette période se termine en 1991 avec l'adoption du règlement européen obligeant à la certification par tiers pour l'obtention du label agriculture biologique.

Durant la troisième période, le monde de la bio s'organise en marché, et l'on suivra le repositionnement de la fédération qui refuse la « conventionalisation » de la Bio (Guthman, 2004 ; Garcia, Jas, Leroux, 2017). Ne pouvant plus accéder aux aides ni utiliser le terme agriculture biologique, le nombre de titulaires de la mention diminue alors, avant de remonter. Alors que le jeu de la concurrence multiplie l'offre de labels et que la contraction du pouvoir d'achat se fait au détriment de l'alimentation biologique, Nature et Progrès s'engage dans un travail collectif pour améliorer ses cahiers des charges à la fois sur des questions techniques et en cohérence avec sa vision globale (économique, sociale et environnementale) de la production agricole et des produits d'hygiène. Comment Nature et Progrès parvient-elle à faire reconnaître par l'IFOAM son nouveau système de certification interne comme un véritable système participatif de garantie ? Comment ce dernier réorganise-t-il les processus décisionnels et les rapports de pouvoir au sein de la fédération ?

Références :

- Aubert, Claude, *Le pari fou du bio - Combats de l'agriculture biologique des années 60 à nos jours*, Terre Vivante, 2020.
- Dorville, Claire, *Gouvernance des Communs de la connaissance : le cas des systèmes participatifs de garantie pour gérer les labels écologiques en France et au Brésil*, École doctorale d'Économie Gestion de Montpellier, 2021.
- Garcia Marie-France, Jas Nathalie, Leroux Benoît, « L'agriculture biologique et ses produits : entre institutionnalisation marchande et repositionnements éthiques », *Regards Sociologiques*, n°50-51, 2017, p.23-44.
- Garcia-Parpet, Marie-France, « Le marché des certificateurs de l'agriculture biologique », dans Laure Bonnaud (ed), *L'alimentation sous contrôle. Tracer, auditer, conseiller*. Éducagri éditions, 2012, p. 109-123.
- Guthman, Julie, *Agrarian Dreams – The Paradox of Organic Farming in California*, University of California Press, 2004.
- Piriou, Suzanne, *L'institutionnalisation de l'agriculture biologique, 1980-2000*, Thèse de l'École Nationale Supérieure Agronomique de Rennes, 2002.
- Vrignon, Alexis, « L'agrobiologie face à la modernisation agricole. Nature et Progrès, de 1964 au début des années 1980 », in Lyautey M., Humbert L., Bonneuil C., (dir.), *Histoire des modernisations agricoles au XXe siècle*, Presses Universitaires de Rennes, 2021.
- Woos, Nicolas, « Un monde agricole insoumis : agriculture biologique et agrarisme à travers la revue Nature et progrès (1964-1974) », dans Cornu P., Mayaud J.-L. (dir.), *Au nom de la terre. Agrarisme et agrariens en France et en Europe du XIXe siècle à nos jours*, La boutique de l'histoire, 2007, p. 349-360.

Missions et activités confiées au stagiaire :

Un rapport de 80 à 100 pages sera remis au commanditaire à l'issue du stage, ainsi qu'un volume d'annexes incluant une chronologie, des textes clés et la retranscription de quelques entretiens.

Profil recherché :

Etudiant.e en master d'histoire ou de sociologie avec une forte appétence pour les questions agricoles et écologiques, ou ingénieur agronome avec une formation en sciences humaines et sociales.

Structure d'accueil :

Association Nature et Progrès
13 boulevard Louis Blanc, Alès
(à 5 min de la gare d'Alès)

Encadrement du stagiaire :

Au sein de l'organisme d'accueil : Frédéric Renier, co-président de la fédération.
Un encadrement scientifique sera assuré par Céline Pessis, maitresse de conférences à AgroParisTech.

Conditions d'accueil et de travail au sein de la structure :

La personne en stage sera accueillie dans les locaux de l'association
Elle partagera un bureau avec d'autres professionnel.les de l'association.

Modalités pratiques :

Début du stage souhaité : à partir de février ou Mars 2024
Durée : 6 mois temps plein (35h/semaine, du lundi au vendredi)
Lieu : Alès

Indemnité et moyens mis à disposition

- Indemnité réglementaire de 4.05 €/h soit 590,63 € mensuels
- Prise en charge des éventuels déplacements professionnels
- Bureau, ordinateur et matériel informatique mis à disposition

Pour postuler :

Transmettre une lettre de motivation et un CV à fred.renier@natureetprogres.ovh